

Marc VINCENT – ELEVEURS DE MOUTONS ENTRE CRAU ET QUEYRAS. Evolution du pastoralisme méditerranéen sous l'effet des politiques de l'agri-environnement et du loup ; Mémoire présenté en vue du diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, sous la direction de François SIGAUT, 2007.

Dans une longue introduction, l'auteur caractérise d'abord l'élevage ovin méditerranéen et justifie le choix des deux régions qu'il a retenues pour son étude : la plaine de la Crau d'une part, le massif du Queyras dans les Hautes-Alpes –zone de transhumance de grands troupeaux et base d'un élevage ovin sédentaire- d'autre part. Il évoque ensuite ce qui motive fondamentalement son travail : une contradiction des politiques publiques, désireuses à la fois de conforter le pastoralisme, reconnu comme contribuant à la qualité écologique des territoires qu'il exploite, et de sauvegarder le loup, la France s'y étant engagée en signant la convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. Affirmant d'entrée que la seule protection passive à laquelle les éleveurs sont autorisés (chiens de protection, parcs de regroupement, aide-bergers) est insuffisante pour garantir la pérennité de l'élevage ovin dans les zones à loup, l'auteur se demande si les effets positifs du pâturage extensif sur l'environnement ne risquent pas de finir par être annihilés. Il se propose de répondre à cette question et exprime par ailleurs une hypothèse que l'on trouvera amplement détaillée par la suite : le loup est, en France, l'objet d'une gestion de type « laisser-faire », avec comme seule mesure la protection des troupeaux ; ne faudrait-il pas plutôt gérer véritablement la population de loups en prenant en compte l'évolution de leurs effectifs, l'évolution du comportement des meutes et des individus erratiques ? Cette idée pourrait déboucher sur la professionnalisation d'une filière « loup », avec la création de métiers spécialisés capables de prendre en charge le problème de cette espèce.

Suit l'annonce du plan qui sera suivi et la méthode de travail. Celle-ci a largement reposé sur des entretiens très ouverts avec des éleveurs, des bergers et des personnes-clé gravitant autour de ces métiers. Les données ethnographiques ainsi recueillies seront « recoupées, étoffées, mises en regard » avec de nombreux ouvrages scientifiques, articles, thèses, rapports etc., ainsi que 2800 coupures de presse. De larges extraits d'entretiens seront repris et analysés au fil des pages, ce qui contribue à rendre le mémoire très vivant.

L'ouvrage comprend quatre parties, appelées « chapitres ».

Le premier chapitre est intitulé « **De la plaine à la montagne : le pastoralisme, une quête permanente de ressources sur pied** » et il couvre 120 pages. Il vise à présenter de manière très fine les systèmes d'élevage traditionnels, au travers des espaces et des hommes. La Crau fait l'objet d'une longue présentation. On y apprend notamment que les « coussouls » sont pâturés depuis probablement 5000 ans. Le système d'élevage et ses variantes est décrit : l'alimentation y est basée essentiellement sur le pâturage, « dans un mouvement continu des troupeaux les conduisant successivement de la plaine vers la montagne, au gré de la pousse de l'herbe ». On note qu'aujourd'hui, au retour de la transhumance et pendant la mauvaise saison, tous les troupeaux ne peuvent pas aller sur les coussouls ou les prairies artificielles (largement consacrées au printemps à la production du foin AOC) et de plus en plus d'éleveurs sont retournés vers des espaces délaissés par le pastoralisme depuis des décennies : les collines embroussaillées. La Crau ayant subi une réduction et un morcellement de son territoire d'origine depuis l'industrialisation, il s'est avéré nécessaire de la protéger, ce qui fut l'objet d'une association pour la sauvegarde de la Crau constituée à la fin des années 1980. Les producteurs de foin de Crau et les éleveurs de gros troupeaux ont, ainsi, pu maintenir leur activité.

Les aspects fondamentaux du métier d'éleveur de moutons, puis de celui de berger, sont ensuite mis en lumière. Deux points sont examinés en détail –l'évolution du marché de la

viande et les problèmes sanitaires- qui, selon les défenseurs du loup, seraient les seules causes réelles des difficultés de l'élevage ovin. Ils affirment volontiers que les maladies contagieuses (brucellose surtout) sont responsables d'une « mortalité effrayante » mais Marc VINCENT explique que l'argument ne vaut plus aujourd'hui. Il rapporte également l'opinion d'un vétérinaire conseil d'un important groupement de producteurs, selon laquelle ce sont avant tout les conséquences sanitaires des attaques de loups et leur impact économique qui posent problème.

Les bergers sont les véritables auxiliaires des éleveurs. Leurs conditions de vie n'étaient guère enviables jusqu'à il y a quelques décennies mais elles se sont bien améliorées, et de plus en plus de femmes sont intéressées par ce métier aujourd'hui. L'arrivée du loup a obligé les bergers à revoir leurs méthodes de travail qui, se strictement agricoles qu'elles étaient, s'« écologisent » de plus en plus. Il subsiste toutefois une question fondamentale : l'alpage, espace de quiétude, régénérateur des bêtes et des hommes, est devenu espace d'inquiétude avec le retour du loup. Les nouvelles générations de bergers sauront-elles s'adapter à la menace des prédateurs ?

La transhumance est la clé de voûte du système car il est impossible de lui imaginer une alternative. Elle est présentée dans ses aspects historiques, puis dans l'évolution qu'elle a connue dans la seconde moitié du XX^e siècle, à l'aide d'un très grand nombre d'extraits d'entretiens.

La dernière partie de ce chapitre est consacrée au Queyras où, dès la création du Parc Naturel Régional en 1977, la paysan a été considéré comme garant du maintien de la pérennité de la nature et de la vie. Depuis, les pratiques du PNR n'ont cessé d'aller dans le sens du soutien à l'activité d'élevage. Le retour du loup et sa rapide extension sont venus remettre en cause la légitimation du pastoralisme intégré au mouvement de protection des sites remarquables.

« Le choc inattendu de deux politiques européennes pour l'environnement », tel est le titre du deuxième chapitre, où l'auteur développe ce qu'il avait affirmé dès l'introduction : la contradiction des politiques publiques. Il souligne que l'examen du dossier loup fait entrer dans une controverse complexe. Il affirme que les loups sont revenus dans l'arc alpin français à partir d'Italie et de façon naturelle, ce qui était facile à prévoir à partir du moment où l'Italie eut décidé de le protéger en 1970. Il rappelle que, dans ce pays, les loups ne posent pas beaucoup de problèmes à l'élevage ovin car celui-ci est largement orienté vers le lait et le fromage : les troupeaux sont de taille limitée, peu éloignés de l'exploitation et rentrent toutes les nuits en bergerie. Les conséquences du retour du loup en France, « dans le paysage familier et paisible de la transhumance », sont longuement évoquées, au travers de la polémique qu'elles ont induite, à partir des dégâts occasionnés aux troupeaux et le stress permanent que ressentent maintenant les éleveurs. L'auteur montre que la politique actuelle, qui consiste à protéger à la fois le loup et les troupeaux, a des limites, et qu'il faudrait mieux s'efforcer de conférer au prédateur sa spécificité, sa fonction fondamentale, qui est de réguler écologiquement la population d'herbivores sauvages. Cela débouche notamment sur l'idée d'une patrouille gouvernementale permanente chargée de contrôler les loups, ainsi que les « chiens bandits », en venant remplacer le système traditionnel de contrôle des prédateurs créés depuis l'Antiquité par les éleveurs eux-mêmes. Il faudrait aussi autoriser ces derniers à utiliser des armes d'effarouchement afin de réorienter le loup vers les espèces sauvages.

Une très longue analyse des coupures de presse, nationales ou régionales, montre la puissance des médias qui, globalement, ont plutôt contribué à véhiculer une image idyllique du loup, emblème d'une nature idéalisée, que de prendre vraiment au sérieux les récriminations des éleveurs. Ces derniers ont compris que l'éradication est devenue impensable, du fait que l'opinion publique est très favorable au loup. Pourtant, l'opinion du

géographe X. de PLANHOL paraît empreinte d'un certain bon sens : supprimer le loup dans les régions où il a disparu depuis longtemps et où les populations ont perdu l'habitude de vivre avec, le conserver au contraire là où il a subsisté jusqu'à nos jours.

Le Parc Naturel du Queyras, de son côté, a pris d'utiles mesures en complément des moyens de protection officiels, notamment la mise en place d'un réseau « radio » visant à mettre en liaison les bergers et les éleveurs des alpages les plus menacés, car le besoin d'une aide psychologique est ressenti par certains des bergers confrontés à la présence du loup.

Le troisième chapitre, assez court, est consacré à la présentation d'ensemble de la politique d'encadrement du retour du loup, qui est orientée quasi-exclusivement vers la protection des troupeaux et le règlement des dommages. Il s'agit donc beaucoup plus d'un plan sur « l'élevage face au loup » que d'un « plan d'action sur le loup ». Il permet notamment de financer la main-d'œuvre des aides bergers et les équipements de protection. Beaucoup d'éleveurs, considérant qu'ils n'avaient guère le choix, l'ont signé mais ils se sont vus reprocher, ce faisant, d'accepter la présence des loups.

Le dernier chapitre, intitulé « **La délicate et pourtant nécessaire protection des troupeaux** » est consacrée à une étude détaillée des différents éléments relevant de la défense passive des troupeaux, à savoir le gardiennage renforcé, les chiens de protection et les parcs de regroupement nocturnes. Ces techniques se veulent complémentaires : le loup étant timide, la présence humaine suffit en principe à l'éloigner mais, si l'un d'entre eux, terrorisé et affamé, parvient à tromper la vigilance humaine, il faut qu'il se heurte alors aux chiens. Quant au regroupement nocturne, il va de soi pour les défenseurs du loup mais il n'a pas que des avantages : notamment, il dégrade les pelouses et la flore et pollue les torrents. L'écovolontariat a bien fonctionné, des volontaires n'ayant pas manqué mais il s'est posé un problème de formation et, par ailleurs, à l'expérience, certains écovolontaires ont vu leur sensibilité en faveur du loup s'atténuer. L'idée de professionnaliser les plus motivés et de les intégrer à une véritable « police de la nature », compétente entre autre sur tout ce qui concerne le loup, connaît de plus en plus d'adhésions.

Le chien de protection fait l'objet d'une longue étude. *Ethnozootechnie* a déjà publié plusieurs articles à son sujet. Il lui succède une non moins longue étude du parcage, historique et actuelle, à l'occasion de laquelle l'auteur évoque l'expérience étrangère et, par ailleurs, explique que certains conseils donnés par les amis des loups sont erronés, ce qui va dans le sens de la nécessité d'élaborer une véritable « lupotechnie », thème sur lequel Marc VINCENT terminera d'ailleurs son mémoire. Pour lui, en effet, la réponse de l'Etat est incomplète en ce sens que peu de mesures visent les loups délinquants.

Dans sa **conclusion**, l'auteur revient sur les contradictions de l'agro-environnement. Face à elles, le monde de l'élevage demande que la conservation du loup passe par la compatibilité sociale avec tous les utilisateurs et gestionnaires d'espaces naturels : il semble en effet à ce monde de l'élevage que le loup soit protégé envers et contre tout, y compris au détriment d'autres ressources naturelles. L'élaboration d'une science de la gestion du loup sauvage dans son écosystème, ou « lupotechnie », serait probablement le meilleur moyen de lever les contradictions de l'agri-environnement et d'apprendre aux éleveurs à vivre avec le loup en retrouvant une certaine sérénité.

On aura compris, au travers de notre présentation, la richesse de la thématique et de l'argumentation. Le mémoire est facile à lire et rempli de nombreuses et belles illustrations. On ne peut que souhaiter, compte tenu de son actualité, qu'il fasse l'objet d'une édition et devienne alors facile à se procurer. Marc VINCENT, rencontré récemment à la foire ovine de

la St Valentin à St Martin de Crau, dans le cadre de laquelle avait été organisé un rassemblement de chiens Berger de Crau, nous a informé que le projet était en cours de réalisation.

Bernard DENIS